

FAMILLE DE PRODUITS	Voirie			Revêtement mural	Plaquettes modulaires	Sols et escaliers	Eléments de maçonnerie
	Dalles	Pavés	Bordures				
NORME PRODUIT	EN 1341	EN 1342	EN 1343	EN 1469	EN 12057	EN 12058	EN 771-6
CARACTERISTIQUES GEOMETRIQUES							
Détermination des dimensions et caractéristiques géométriques	Annexe A de EN 1341	Annexe A de EN 1342	Annexe A de EN 1343	EN 13373	EN 13373	EN 13373	EN 772-16 EN 772-20 EN 13373
NOMS TRADITIONNELS ET FAMILLES PETROGRAPHIQUES							
Dénomination de la pierre naturelle	EN 12440	EN 12440	EN 12440	EN 12440	EN 12440	EN 12440	EN 12440
Description pétrographique	EN 12407	EN 12407	EN 12407	EN 12407	EN 12407	EN 12407	EN 12407
CARACTERISTIQUES PHYSICO-MECANIKES							
Résistance de l'adhérence à la flexion de la maçonnerie							EN 1052-2 ^(l)
Résistance de l'adhérence au cisaillement de la maçonnerie ou valeurs tabulées en EN 998-2 Annexe C							EN 1052-3 ^(l)
Propriétés thermiques							EN 1745 ^(o)
Coefficient d'absorption d'eau par capillarité							EN 772-11 ^(m)
Résistance en compression		EN 1926					EN 772-1 ^(l)
Masse volumique apparente et porosité ouverte ou valeurs tabulées en EN 12524				EN 1936 ^(e)	EN 1936 ^(e)	EN 1936 ^(e)	EN 1936 ^(e)
Perméabilité à la vapeur d'eau ou valeurs tabulées en EN 12524				ISO 12572 ^(f)	ISO 12572 ^(f)		ISO 12572 ⁽ⁿ⁾
Résistance à la flexion sous charge centrée ^(a)	EN 12372		EN 12372	EN 12372 ^(g)	EN 12372 ^(g)	EN 12372	EN 12372
Résistance à la flexion sous moment constant ^(a)				EN 13161 ^(g)	EN 13161 ^(g)	EN 13161	
Effort de rupture au niveau du goujon de l'agrafe				EN 13364 ^(h)			
DURABILITE							
Réaction au feu – classe A1 sans essai ^(b) ou EN 13501-1 ^(c)				X	X	X	X
Résistance au gel + caractéristiques physico-mécaniques après essai de gel	EN 12371	EN 12371	EN 12371	EN 12371 ⁽ⁱ⁾	EN 12371 ⁽ⁱ⁾	EN 12371 ⁽ⁱ⁾	EN 12371 ⁽ⁱ⁾
Résistance aux chocs thermiques				EN 14066 ^(j)	EN 14066 ^(j)	EN 14066 ^(j)	
Résistance à l'usure	Annexe C de EN 1341	Annexe B de EN 1342			EN 14157 ^(p)	EN 14157 ^(p)	
Résistance à la glissance au moyen du pendule de frottement ^(d)	Annexe D de EN 1341	Annexe C de EN 1342			EN 14231 ^(k)	EN 14231 ^(k)	

MARQUAGE CE - Résumé des caractéristiques essentielles à déterminer par type de produit
(Pour les méthodes d'essai pour toiture en pose discontinue, voir la Norme EN 12326-2)

[Tapez un texte]

Notes sur Tableau :

- (a) Les 2 méthodes sont alternatives
- (b) En accord avec la Décision 96/603/CEE, les éléments de pierre naturelle sont considérés en classe A1 et n'ont donc pas besoin d'essai
- (c) Dans les 2 cas suivants :
 - 1) Les pierres naturelles (telles que la pierre sicilienne « pece ») contenant plus de 1 % d'asphalte en masse ou en volume, selon ce qui est le plus contraignant, et dont l'application finale est soumise à une réglementation relative au feu
 - 2) Si le traitement des pierres naturelles implique, pour le bouchage des trous naturels, des défauts, des fissures etc., l'utilisation de mastic organique, de matériaux de remplissage ou d'autres produits similaires avec une teneur supérieure à 1 % en masse ou en volume, selon ce qui est le plus contraignant, et si ces pierres ont une application finale soumise à une réglementation relative au feu
- (d) En plus de la valeur de la résistance, il faut préciser l'état de surface
- (e) Pour les produits destinés à une utilisation soumise à des exigences d'isolation acoustique ou d'isolation thermique
- (f) Uniquement pour les produits soumis aux exigences de contrôle de vapeur d'eau
- (g) Pour le revêtement mural : uniquement pour une utilisation dans les plafonds intérieurs, ou le cas échéant en extérieur
Pour le revêtement de sol : dans tous les cas
- (h) Le cas échéant
- (i) Pour une utilisation en extérieur
- (j) Le cas échéant, selon le matériau et pour une utilisation en extérieur
- (k) Uniquement pour les zones de circulation des piétons
- (l) Pour les éléments destinés à des usages porteurs
- (m) Pour les éléments destinés à être utilisés en coupure de capillarité et dans des constructions extérieures
- (n) Pour les éléments destinés à être utilisés dans des constructions extérieures
- (o) Pour les éléments destinés à être utilisés dans des constructions soumises à des exigences d'isolation thermique
- (p) Bien qu'il ne s'agisse pas d'une exigence essentielle, nous conseillons de déclarer, ou tout au moins de tenir à disposition, cette caractéristique